

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil tenue le 5 février 2018 à 18h00 au bureau municipal situé au 1362, route 148, Campbell's Bay (Québec).

Présents: Mairesse Colleen Larivière, conseillers Denis Dubeau, Joe Bélanger, Donald Graveline, Émile Morin, John Stitt et Terry Racine.

Également présents: Directrice générale, Julie Bertrand, Contremaitre, Gerald Graveline et l'inspecteur municipal, Robert Carle.

Quorum fut constaté, la mairesse Colleen Larivière ouvre l'assemblée.

2018-02-20

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 5 février 2018 avec points ajoutés.

Adopté

2018-02-21

Adoption du procès-verbal

Proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 8 janvier 2018 tel que présenté.

Adopté

URBANSIME

Rapport de l'inspecteur municipal

2018-02-22

Proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport mensuel de l'inspecteur municipal et d'autoriser le paiement des frais de déplacement tel que soumis.

Adopté

Adoption définitive des règlements d'urbanisme 2017-225, 2017-226, 2017-227, 2017-228 et 2017-229 incluant les corrections demandées par la MRC de Pontiac.

2018-02-23

Attendu que le conseil municipal a adopté la version finale de la révision des règlements d'urbanisme; règlements 2017-225, 2017-226, 2017-227, 2017-228 et 2017-229 le 1er mai 2017;

Attendu que le projet final a été envoyé à la MRC de Pontiac pour approbation et a été retourné à la municipalité avec des commentaires et des demandes de modifications afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement du territoire de la MRC de Pontiac;

Attendu que l'urbaniste Stéphane Doré a révisé les documents en conformité avec le plan d'aménagement et de développement du territoire de la MRC de Pontiac;

Alors,

Proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'approuver lesdites révisions et de soumettre les règlements modifiés no 2017-225, 2017-226, 2017-227, 2017-228 et 2017-229 à la MRC Pontiac pour approbation finale.

Adopté

FINANCE

Paiement des factures mensuelles

2018-02-24

Proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures mensuelles tel que présenté et d'autoriser le paiement des factures payées préalables à cette assemblée.

Adopté

Factures mensuelles

Factures payées préalables à l'assemblée: \$ 3 721.80

Factures à payer: \$ 54 965.21

Total des factures mensuelles: \$ 58 687.01

Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, Directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie par la présente qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer les factures mensuelles ci-approuvées de 58 687.01\$ pour le mois de février 2018.

Signé : _____ Date : _____

Julie Bertrand, Directrice générale

Autorisation d'entreprendre des procédures judiciaires – Arrérages taxes municipales

2018-02-25

ATTENDU QUE les taxes municipales foncières concernant les immeubles # F9176 98 8847 et # F9575 55 5762 situés dans la municipalité de Litchfield sont en souffrances;

ATTENDU QUE la municipalité a pris toutes les mesures possibles afin de récupérer les taxes en arrérages ;

Alors,

Proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité de mandater la firme Deveau Avocats de procéder avec les procédures judiciaires auprès de la Cour du Québec afin de réclamer toutes les taxes en arrérages avec les propriétaires correspondants aux immeubles # F9176 98 8847 et #F957555 5762 de la municipalité de Litchfield.

Adopté

Renouvellement d'adhésion annuelle – Radio CHIP

2018-02-26

Proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de l'adhésion annuelle Radio CHIP pour l'année 2018. La charge de \$120 est autorisée du poste budgétaire "Adhésions" du budget provisoire 2018.

Adopté

Règlement 2018-234 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

2018-02-27

Attendu que suivant l'élection générale tenue le 5 novembre 2017, toutes municipalités doivent adopter, au plus tard le 1er mars 2018, un code d'éthique révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modifications;

Attendu qu'un avis de motion a été donné le 8 janvier 2018;

Attendu qu'un projet de règlement 2018-234 a été présenté et adopté, sans modifications, le 8 janvier 2018;

Alors,

Proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 2018-234 tel que présenté.

Ce règlement no 2018-234 entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté

SÉCURITÉ

Service d'incendie - radio pour le camion ½ tonne municipal

2018-02-28

Proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'équipement nécessaire pour l'installation d'une radio FM - 2 voies (en stock) dans le camion ½ tonne municipal. Cette dépense est autorisée du poste budgétaire : service incendie du budget provisoire 2018.

Adopté

Autorisation de dépenses - formation et congrès pour la Directrice générale

2018-02-29

Proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité que la Directrice générale assiste à une formation concernant les modifications suite à l'adoption du projet de loi 122 qui se tiendra le 14 et 15 mars 2018 et qu'elle assiste au Congrès annuel de l'ADMQ à Québec qui se tiendra du 13 au 15 juin 2018. Ces dépenses sont autorisées des postes budgétaires «Voyages et congrès et formation de la directrice générale» du budget provisoire 2018.

Adopté

Garantie prolongée - niveleuse John Deere

2018-02-30

Proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une garantie prolongée sur le groupe motopropulseur pour la niveleuse John Deere. La charge de \$1416.00 plus taxes est autorisée du poste budgétaire: entretien des véhicules du budget provisoire 2018.

Adopté

Gestion du contrôle du castor

2018-02-31

Attendu que la municipalité de Litchfield requiert des services de contrôle du castor;

Attendu que, dans le passé, un contrat distinct a été attribué à un trappeur autorisé exerçant ses fonctions indépendamment de la municipalité;

Attendu que la municipalité a embauché un employé qui est également un trappeur qualifié;

Alors,

Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'intégrer les fonctions de contrôle du castor dans le cadre des fonctions régulières de M. Chris Sauriol. Il est également convenu que si ces tâches exigent du temps supplémentaire hors de l'horaire normal de travail, il sera payé à 1.5 fois le taux d'horaire régulier. La municipalité fournira tout l'équipement nécessaire pour effectuer les tâches de contrôle du castor.

Adopté

*Il est noté que M Chris Sauriol est d'accord avec cette entente.

- 2018-02-32** **Remplacement - boîte postale**
Proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité de remplacer la boîte postale incluant le poteau endommagée par le déblayage située au 130 chemin Baird. Cette charge est autorisée du poste budgétaire no 50860 du budget provisoire 2018.
Adopté
- 2018-02-33** **MRC Pontiac resolutions d'appui**
Proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'appuyer les résolutions no# 2017-12-12, # 2017-12-13, #2017-12-25, #2018-01-11 and #2018-01-28 telles que demandé par la MRC de Pontiac.
Adopté
- 2018-02-34** **Service sécurité incendie (SSI) - Rapport de présence pour 2017 (2016)**
ATTENDU QUE les comités de la sécurité publique et des incendies des municipalités de Campbell's Bay et de Litchfield se sont réunis pour discuter et étudier le rapport de présence pour l'année 2017;
ATTENDU QUE conformément à l'article 5.5.2.3 du schéma de couverture de risque en sécurité incendie, il est précisé que l'efficacité d'une intervention dépend du niveau de préparation du personnel appelé à combattre les incendies. Le SSI est tenu de fournir une formation à ses membres au moins une fois par mois. Par conséquent, tous les membres du service de sécurité incendie sont tenus de participer à cette formation tous les mois;
ATTENDU QUE selon les normes NFPA 1500; si un pompier s'absente de son travail en tant que pompier, il est recommandé que ce pompier reprend l'examen de qualification pour assurer un retour de travail conforme;
ATTENDU QUE les normes NFPA 1500 sont la référence pour le ministre de la Sécurité publique relative à la formation des pompiers;
ATTENDU QUE le service de sécurité incendie de la municipalité de Campbell's Bay et de Litchfield offre au moins une séance de formation par mois ainsi que des occasions de reprise au cours de l'année;
ATTENDU QU'il y a des pompiers qui n'ont pas suivi la formation requise pour 2 années consécutives, soit 2016 et 2017;
ATTENDU QU'une quantité suffisante de temps et d'opportunité ont été donnés aux pompiers leur permettant d'atteindre la formation manquée et requise;
ATTENDU QUE le comité de sécurité publique / incendie a fait une recommandation au conseil;
Par conséquent,
Proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité que Sarah Bertrand, directrice administrative du SICBLFD, avise les pompiers qui n'ont pas suivi le nombre requis de séances de formation pendant deux années consécutives, soit 2016 et 2017: de retourner leurs pagettes au chef des pompiers, de ne pas répondre à aucun appel d'incendie à partir de la date dudit avis et les informent en outre qu'ils ont été placés sur une «liste de pompiers inactifs» jusqu'au moment où ils se soumettent à un examen de qualification et de maintenir le nombre requis de séances de formations obligatoires.
Adopté

2018-02-35

Service sécurité incendie (SSI) - Rapport de présence pour 2017

ATTENDU QUE les comités de la sécurité publique et des incendies des municipalités de Campbell's Bay et de Litchfield se sont réunis pour discuter et étudier le rapport de présence pour l'année 2017;

ATTENDU QUE conformément à l'article 5.5.2.3 du schéma de couverture de risque en sécurité incendie, il est précisé que l'efficacité d'une intervention dépend du niveau de préparation du personnel appelé à combattre les incendies. Le SSI est tenu de fournir une formation à ses membres au moins une fois par mois. Par conséquent, tous les membres du service de sécurité incendie sont tenus de participer à cette formation tous les mois;

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie de la municipalité de Campbell's Bay et de Litchfield offre au moins une séance de formation par mois ainsi que des occasions de reprise au cours de l'année;

ATTENDU QU'il y a des pompiers qui n'ont pas atteint le nombre de formations requis pour 2017; soit un total de 12 formations;

ATTENDU QUE le comité de sécurité publique / incendie a fait une recommandation au conseil;

Proposée par Donald Graveline et résolu à l'unanimité que la directrice générale Sarah Bertrand envoie une lettre avisant les pompiers qui n'ont pas atteint le nombre requis de séances d'entraînement pour 2017, de se retirer de la zone rouge lors d'un incendie, avec effet immédiat. En plus, qu'ils se rencontrent et collaborent avec le Directeur de la SSI pour reprendre immédiatement les formations requises. Suite à la réalisation des formations requises et d'une participation continue aux entraînements cette année, ils pourront ensuite reprendre leur participation dans la zone rouge lors d'un incendie.

Adopté

Correspondance

Il est noté que la correspondance est lue et discutée avec les membres du conseil.

2018-02-36

Levé de l'assemblée

Proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité de clore l'assemblée à 20h04.

Adopté

Colleen Larivière
Mairesse

Julie Bertrand
Directrice générale